

M. BOUCHER: Nous avons décidé vendredi d'entendre le ministre et les fonctionnaires et, si nécessaire, d'assigner des Indiens. Pour ma part, nous n'avons pas cru nécessaire d'en convoquer.

Le PRÉSIDENT: C'est ce que nous voulons savoir. Est-il nécessaire de les convoquer?

M. NOSEWORTHY: Je vous ai présenté, vendredi dernier, une requête d'un certain groupe d'Indiens demandant le privilège de se présenter devant le Comité pour exposer leurs vues.

L'hon. M. HARRIS: Est-ce que ce sont des Indiens d'Oka?

M. NOSEWORTHY: Oui. Je désire savoir s'ils viendront ici et vers quel temps. Peu m'importe que ce soit la semaine prochaine, ou la suivante.

Le PRÉSIDENT: La Confédération des Six-Nations?

M. NOSEWORTHY: Je désire savoir si cette requête sera favorablement accueillie. Je croyais que la question devait être décidée lorsque nous aurions entendu le ministre.

Le PRÉSIDENT: Je n'ai pas fini son témoignage.

M. NOSEWORTHY: Très bien. Mais je désire savoir si ces gens auront la permission de se présenter devant le Comité et de déclarer leur opposition à la Loi. Ils sont opposés à la Loi.

L'hon. M. HARRIS: Ils sont opposés à toute loi qui les concerne. Ils disent que la Loi des Indiens adoptée par le Parlement du Canada ne s'applique pas effectivement à leur réserve. Je leur ai écrit, de même qu'à tous ceux qui ont communiqué avec moi à ce sujet, qu'aucun juge ne leur a encore donné gain de cause, et qu'à moins que le contraire ne se produise, ils gaspillent leur temps et le mien. S'ils veulent bien partir du principe qu'ils sont soumis aux lois du Parlement, et s'ils nous aident, comme d'autres l'ont fait, à améliorer la Loi, je serai heureux de les recevoir.

M. NOSEWORTHY: Si nous avons leur version...

Le PRÉSIDENT: Nous l'avons eue.

L'hon. M. HARRIS: Elle est consignée au compte rendu.

M. NOSEWORTHY: Ces Indiens me racontent qu'ils sont exploités chaque jour de la semaine. Chacun des droits qui leur ont été concédés par des traités a été abrogé.

L'hon. M. HARRIS: J'ai peut-être à l'esprit un autre groupe que celui dont vous parlez.

M. NOSEWORTHY: C'est le groupe d'Oka. Ils me disent qu'aujourd'hui ils ne peuvent même pas couper du bois de chauffage sur leurs réserves; que les blancs qui se sont emparés de leurs réserves vivent confortablement, alors qu'eux-mêmes n'ont pas de moyens d'existence. En toute justice pour eux, je crois que nous devrions les entendre, et je suis d'avis qu'ils ne devraient pas être ignorés.

Le PRÉSIDENT: Si une injustice est commise envers un groupe quelconque, nous devrions y voir, mais ce n'est pas le temps, et Oka est situé sur la rivière à quelques milles seulement en aval.

M. NOSEWORTHY: C'est très bien, mais je désire savoir s'ils ont le privilège de se présenter et de raconter leur histoire au Comité.

Le PRÉSIDENT: Je dois vous dire maintenant que nous avons étudié la question d'Oka. Vous pouvez examiner le compte rendu. Nous pourrions peut-être décider si nous désirons la révision de la Loi des Indiens, avant de discuter si les Indiens la désirent.

M. APPLEWHAITE: Nous avons déjà décidé la question.

M. JUTRAS: Étudions le bill.